Je propose, pour la 3 ème fois ici, de travailler à sensibiliser la Corporation Médicale afin d’essayer de rendre plus familière l’idée que nous puissions tous ensemble, et avec l’accord des bénévoles de l’Institution, «rendre Médecins du Monde inutile en dix ans».

J’ai la conviction qu’il est possible que la Corporation Médicale puisse faire un signe très fort à la Communauté des Citoyens en signifiant qu’elle est prête à réduire, pour tendre à la faire disparaître, l’exercice d’une médecine à « deux vitesses ».

Il s'agirait, par exemple, d'envisager la mise en place de quelques aménagements relativement simples comme un numéro vert gratuit qui permettrait aux usagers d’aboutir à des régulateurs qui offriraient à tous les strasbourgeois la possibilité d’accéder aux cabinets libéraux en toutes circonstances.

Les régulateurs orienteraient vers un groupement de médecins volontaires (généralistes et spécialistes).L'idéal étant que nous faisions tous partie de ce groupement. Les urgences en seraient d’autant plus « soulagées ».

Nos engagements multiples au plan professionnel, les charges de travail énormes qui pèsent sur nous et souvent l’horizon indépassable de la gestion du cabinet et de notre adaptation sociale, font que nous ne voyons peut-être pas toujours les énormes souffrances qui s’accroissent à nos portes et notamment celles des étrangers malades (qui sont à peine 36000 sur le territoire national).

Il n’est pas utopique de pouvoir faire mentir les conclusions de l’enquête de la HALDE qui soulignaient, en 2006, que plus de la moitié de nos confrères spécialistes du Val de Marne refusaient d’accueillir en première intention les bénéficiaires de la CMU.(1).

Je verrais bien les psychiatres libéraux discuter du principe de reprendre un tour de garde

« en ville » afin de soulager le travail des urgences .

Je continue à souhaiter que nous proposions un appareil critique sur la partie sombre de la carrière du prestigieux Professeur René Leriche. ( cf Pavillon aux Hospices Civils et l’ avenue qui entoure le CHU de Hautepierre).Car le grand praticien a aussi été le premier président du conseil supérieur de l’Ordre des médecins à sa création par Vichy, en 1940, et a occupé ces fonctions jusqu’en décembre 1942.Il s’en est justifié en affirmant que le conseil de l’Ordre, à l’instar du gouvernement de Vichy, avait servi de bouclier face à l’occupant nazi (<http://judaisme.sdv.fr/perso/gyfeder/leriche.htm>.Je travaillerai aussi à perpétuer les mémoires des médecins résistants :Adélaïde Hautval et Robert Waitz ( ex-directeur du CTS de Strasbourg) ,entretenues par les travaux et les engagements du professeur Georges Hauptmann. J’ai d’ailleurs suggéré à la direction du centre Paul Strauss de se domicilier non plus « porte de l’hôpital » mais Place R. Waitz, puisqu’elle a été créée là en 2011.

Dans la perspective du développement de « l’aide à la personne », je proposerai de favoriser la création de « maisons de retraite grand-parentales » sur le modèle des crèches parentales.

Le 21 février 2015. Georges Yoram Federmann

(1) Le 6 novembre 2006, la HALDE a rendu trois délibérations  n° 2006 - 232 à 234, suite à sa saisine par le COMEGAS,[Le Collectif des Médecins Généralistes pour l’Accès aux Soins](http://www.leblogducomegas.blogspot.com/) le CISS et le docteur G-Y. Federmann .
La HALDE (haute autorité de lutte contre les discriminations) a reconnu que les refus de soins  pour les bénéficiaires de la CMU  constituent une discrimination au sens de la loi et des engagements internationaux ainsi qu’une violation des principes déontologiques. La HALDE demande à l’ordre des médecins d’informer les professionnels de santé du caractère discriminatoire du refus de soins et des conséquences en terme disciplinaires.